

# Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain --- Date du scrutin : Le 19 juin 2022

**PAR CET AVIS**, Mme Nicole Adam présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

**Poste de conseillère ou conseiller au siège numéro 1.**

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la Présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

**Du vendredi 6 mai 2022 au vendredi 20 mai 2022.**

Horaire :

**Du lundi au vendredi --- De 9h à 12h et de 13h à 16h.**

**(Attention : Le vendredi 20 mai 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue).**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature au même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

**JOUR DU SCRUTIN : Dimanche le 19 juin 2022 de 10 h à 20 h.**

**JOUR DE VOTE PAR ANTICIPATION : Dimanche le 12 juin 2022 de 12 h à 20 h.**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Mme Chantal Gravel.**

5. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Non/applicable.

6. Vous pouvez joindre la Présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

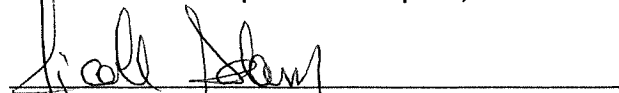
**Présidente d'élection, Mme Nicole Adam**

Adresse : 375, rue Saint-Joseph, Saint-Prosper-de-Champlain, province de Québec, G0X 3A0.

Téléphone : 819 840-0461

Signature :

**Donné à Saint-Prosper-de-Champlain, le 4 mai 2022.**



**Présidente d'élection.**